

ASSOCIATION DU PERSONNEL REGIONAL

13/15 Avenue de Fontmaure
63 000 CLERMONT FERRAND

RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31-12-2009

C.E.G.E.X.

Centre de Gestion et d'Expertise-Comptable

La Pardieu – Clermont-Ferrand
9 Allée Evariste Galois
63170 AUBIERE

Rapport du Commissaire aux Comptes

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

ASSOCIATION DU PERSONNEL REGIONAL

13/15 avenue de Fontmaure
63400 CHAMALIERES

CEGEX
Commissaire aux Comptes
La Pardieu – Clermont-Ferrand

9 allée Evariste Galois
63170 AUBIERE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

ASSOCIATION DU PERSONNEL REGIONAL

13/15 avenue de Fontmaure
63400 CHAMALIERES

CEGEX
Commissaire aux Comptes
La Pardieu – Clermont-Ferrand

9 allée Evariste Galois
63170 AUBIERE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

ASSOCIATION DU PERSONNEL REGIONAL Exercice clos le 31 décembre 2009

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 10 avril 2008, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de **l'ASSOCIATION DU PERSONNEL REGIONAL**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous précisons que votre association n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice précédent et le bilan d'ouverture n'ont pas fait l'objet d'un audit.

1. Opinion sur les comptes annuels :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé l'annexe dans la partie « Faits caractéristiques de l'exercice » concernant les contributions volontaires relatives à la mise à disposition de personnel par le Conseil Régional.

2. Justification de nos appréciations :

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

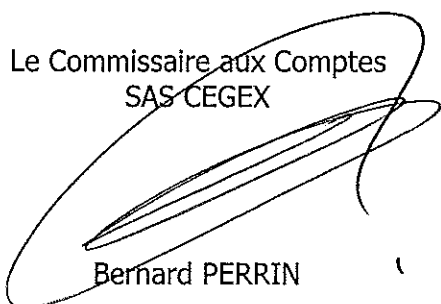
3. Vérifications et informations spécifiques :

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à AUBIERE, le 20 octobre 2010.

Le Commissaire aux Comptes
SAS CEGEX



Bernard PERRIN

BILAN

	31/12/2009			31/12/2008
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles :				
- Fonds commercial				
- Autres immobilisations incorporelles	16 865	3 713	13 152	15 260
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières (1)	31 828		31 828	71 685
	48 693	3 713	44 980	86 945
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Marchandises	8 453		8 453	6 318
Avances et acomptes versés sur commandes				16 309
Créances clients et comptes rattachés (2)				214
Autres créances (2) (3)	20 482		20 482	20 295
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	44 397		44 397	32 091
Caisse				
Charges constatées d'avance (2)	5 680		5 680	7 826
	79 012		79 012	83 053
TOTAL GENERAL	127 704	3 713	123 992	169 998
PASSIF				
Capitaux propres				
Capital			119 555	91 508
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves réglementées				
Autres réserves (4)				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			- 50 374	28 047
Provisions réglementées			7 979	
			77 160	119 555
Provisions				
Dettes (5)				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			20 594	20 594
Fournisseurs et comptes rattachés			13 974	21 814
Autres dettes (3)				3 623
Produits constatés d'avance			12 265	4 412
			46 832	50 443
TOTAL GENERAL			123 992	169 998
(1) Dont à moins d'un an			23 257	40 644
(2) Dont à plus d'un an				
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs				
(3) Dont comptes courants d'associés créditeurs				
(4) Dont réserves statutaires				
(5) Dont à plus de 5 ans				
(5) Dont à plus d'un an et moins de 5 ans				
(5) Dont à moins d'un an			46 832	50 443

Certifié par
le Commissaire aux comptes

COMPTES DE RESULTAT

	31/12/2009		31/12/2008
	Exportations	Total	Total
Produits d'exploitation			
Ventes de marchandises		211 974	67 728
Production vendue (biens)			
Production vendue (services)			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		193 315	162 155
Autres produits (2)		13 208	11 116
Total des produits d'exploitation		418 497	240 999
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises		396 315	146 486
Variation de stocks (marchandises)		- 2 135	- 4 016
Achats d'approvisionnements			
Variation de stocks (approvisionnements)			
Autres charges externes (1)		74 833	69 115
Impôts, taxes, et versements assimilés			
Rémunérations du personnel			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements		2 108	1 605
Dotations aux dépréciations et provisions			
Autres charges		2	20
Total des charges d'exploitation		471 123	213 210
RESULTAT D'EXPLOITATION		- 52 627	27 789
Produits financiers (2)			
Charges financières			54
Produits exceptionnels (2)		2 252	326
Charges exceptionnelles			14
Impôts sur les bénéfices			
BENEFICE OU PERTE (3)		- 50 374	28 047
(1) Dont crédit-bail mobilier			
(1) Dont crédit-bail immobilier			
(2) Dont reprises sur provisions et amortissements			
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts		2 252	312

Certifié par
le Commissaire aux comptes

Etats de l'annexe

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations - Amortissements - Plus et moins values (simp

Provisions (simplifié)

Etat des créances et dettes (simplifié)

Produits à recevoir

Annexe libre : Produits à recevoir

Charges à payer

Annexe libre : Charges à payer

Produits et charges constatés d'avance

Annexe libre : Charges constatées d'avance

Annexe libre : Produits constatés d'avance

Certifié par
le Commissaire aux comptes

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Annexe au Bilan et au Compte de Résultat arrêtés au 31/12/2009, pour une durée d'exercice comptable de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2009 au 31/12/2009, dont le total du bilan est de 123 992 Euros, et le résultat comptable de (50 374) Euros. Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le PGC 1999 approuvé par l'arrêté ministériel du 22 juin 1999,
- la loi n° 83-353 du 30 avril 1983,
- le décret 83-1020 du 29 novembre 1983,
- les règlements comptables du CRC :
 - 2000-06 et 2003-07, sur les passifs,
 - 2002-10, sur l'amortissement et la dépréciation des actifs,
 - 2004-06, définition, comptabilisation, et évaluation des actifs.

Faits caractéristiques de l'exercice

Contributions volontaires :

- Mise à disposition par le conseil régional du personnel nécessaire au fonctionnement 34 027.13€.
- une personne à 20% représentant un coût total de 4 482.18€ (salaire brut + cotisations patronales)
- une personne à 100% représentant un coût total de 29 544.95€ (salaire brut + cotisations patronales)

Évènements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Aucun fait significatif.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de revient

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Pour les biens non décomposables à l'origine, la règle d'amortissement selon la durée d'usage a été conservée, les durées d'utilisations étant très proches.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations 2	Diminutions 3	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 4	Réévaluation légale Valeur d'origine des immo. fin exercice 5
Actif immobilisé						
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial Autres	16 865			16 865	
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, mat. et outil. indus.						
Installations générales, agencements divers						
Matériel de transport						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations financières		71 685		39 857	31 828	
TOTAL		88 550		39 857	48 693	

II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice 1	Augmentations : dotations de l'exercice 2	Diminutions: amort. éléments sortis de l'actif et reprises 3	Montant des amortissements à la fin de l'exercice 4
Immobilisations amortissables					
Immobilisations incorporelles		1 605	2 108		3 713
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL		1 605	2 108		3 713

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES						
Nature des immo. cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	Valeur d'actif 1	Amortissements 2	Valeur résiduelle 3	Prix de cession 4	Plus ou moins - values	
					Court terme 5	Long terme 6
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
TOTAL						
Régularisations						
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme				TOTAL		

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé	31 828	23 257	8 571
Actif circulant et charges constatées d'avance	26 162	26 162	
Total	57 990	49 418	8 571

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	20 594	20 594		
Fournisseurs et comptes rattachés	13 974	13 974		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	12 265	12 265		
Total	46 832	46 832		

Certifié par
le Commissaire aux comptes

PRODUITS A RECEVOIR

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2009	31/12/2008
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		214
Autres créances	20 482	20 295
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total	20 482	20 509

PRODUITS A RECEVOIR**ANNEXE LIBRE**

Nature des produits à recevoir	Montant
Solde de la subvention du Conseil Régional	9 635
Subvention de l'école de la deuxième chance	615
Subvention du remboursement logiciel ALCEWIN	10 232
Total	20 482

Certifié par
le Commissaire aux comptes

CHARGES A PAYER

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2009	31/12/2008
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 430	7 795
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :		3 623
Total	5 430	11 418

CHARGES A PAYER**ANNEXE LIBRE**

Nature des charges à payer	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	5 430
Total	5 430

Certifié par
le Commissaire aux comptes

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits constatés d'avance	31/12/2009	31/12/2008
Produits d'exploitation	12 265	4 412
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	12 265	4 412

Charges constatées d'avance	31/12/2009	31/12/2008
Charges d'exploitation	5 680	7 826
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	5 680	7 826

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

ANNEXE LIBRE

Libellé	Période		Montant		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Achat place de spectacle du 26/01/2010			5 680		
TOTAL			5 680		

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

ANNEXE LIBRE

Libellé	Période		Montant		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Billetterie réservation spectacle du 26/01/2010			5 323		
Week end à Rome du 18/02/2010			6 941		
TOTAL			12 265		

Certifié par
le Commissaire aux comptes